

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES**  
**AT/DOT47/SDFS/DAL/N°04/2025**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser les :

**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE  
RESEAU FTTX (CONTRAT D'ADHESION)**

**Éligibilité des candidats :**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX répartis selon les deux paliers suivants :

**Palier 01 : Concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :**

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines cités supra
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelles dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
  - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
  - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
  - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
  - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

**Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :** Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien, qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil, justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

**NB :**

- Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'État ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'État émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;



- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilités pour chaque palier ;

### **Retrait Du Cahier Des Charges :**

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ghardaïa contre le paiement de **huit mille dinars (8000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le versement se fera auprès de la Banque BNA agence GHARDAIA au compte ayant les identifiants (RIB) N° 001 00292 0300 000 403 clé 49.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Le retrait du cahier des charges doit obligatoirement revêtir les mêmes formes d'enregistrement et de dépôt des offres.

### **Présentation des offres :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

**I. Le dossier administratif** comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.

**II. L'offre technique** comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique.

**III. L'offre financière** comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications Ghardaïa**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

**N° AT/DOT47/SDFS/DAL/SACH/04/2025**

**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE  
RESEAU FTTH (CONTRAT D'ADHESION)**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA -**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications Ghardaïa**

**Centre-ville, Place KHEMISTI Med**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres à partir de la première date de parution de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.



Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.